

CHARTE DÉONTOLOGIQUE BILAN DE COMPÉTENCES

CHARTE DE DEONTOLOGIE DU BILAN DE COMPÉTENCES

L'action du bilan de compétences impose l'application de principes généraux de l'éthique professionnelle qui sont :

- Le respect de la personne humaine,
- L'indépendance de jugement et d'action,
- La transparence,
- L'honnêteté,
- La neutralité,
- Le respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

MANAVA CONSULTING s'engage à mettre tout en œuvre dans le traitement rapide des demandes de personnes souhaitant s'informer sur le bilan de compétences.

MANAVA CONSULTING s'engage à ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme, ou de manipulation psychologique.

MANAVA CONSULTING s'engage à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informée de leurs évolutions.

MANAVA CONSULTING s'engage à présenter une offre claire pour les bénéficiaires. L'ensemble du programme, sa méthodologie, son organisation, sa durée, ses moyens mis en œuvre, son coût, ses objectifs, et l'ensemble des modalités sont présentés sur le site de l'entreprise (www.manava-consulting.com) et envoyés par mail après la réalisation de l'entretien préalable.

L'information présentée pour le bilan de compétences est strictement séparée des autres activités de l'entreprise.

Le bilan de compétences comporte 3 phases (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018) et il est entièrement personnalisé, notamment en fonction :

- Des objectifs co-définis avec le bénéficiaire,
- Du choix des outils pour l'analyse du parcours et des motivations du bénéficiaire,
- De la méthodologie employée.

MANAVA CONSULTING utilise des méthodes et techniques fiables ou reconnues par la communauté professionnelle, mises en œuvre par des professionnels qualifiés.

La consultante de MANAVA CONSULTING est certifiée et formée à la pratique du bilan de compétences et possède une expérience professionnelle reconnue de plusieurs années.

Le consentement du bénéficiaire est recueilli dans le cadre d'utilisation d'outils ou de méthodes d'investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles.

MANAVA CONSULTING s'engage à proposer une rencontre à 6 mois afin de faire le point de la situation avec le bénéficiaire.

La prestation du bilan de compétences doit permettre :

- D'élaborer avec le bénéficiaire un ou des projets professionnels personnalisés avec un plan d'action concret et des axes de progrès à développer. Ces projets peuvent avoir ou non une dimension formation.
- De responsabiliser le bénéficiaire dans le développement des compétences à s'orienter et de le conduire à être acteur de son bilan.
- D'accompagner le bénéficiaire pour identifier ses acquis et ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail.
- D'apporter au bénéficiaire une information claire sur les métiers et les secteurs en lui mettant à disposition des ressources (digitales, physiques, ...).
- La rédaction d'une synthèse remise au bénéficiaire. Ce dernier recevra un document à signer attestant cette remise. Dans ce document sera également précisé le caractère confidentiel de ce support.
- D'évaluer (à chaud et à froid) avec le bénéficiaire la qualité de la prestation.

CHARTRE DE DEONTOLOGIE DU BILAN DE COMPÉTENCES : ENGAGEMENT DE LA CONSULTANTE

- Compétences professionnelles

La consultante MANAVA CONSULTING est formée et certifiée à la pratique du bilan de compétences. Elle possède un niveau d'expertise et de connaissance du monde du travail, de ses besoins et de ses évolutions du fait de son expérience professionnelle.

La consultante MANAVA CONSULTING travaille en supervision et développe sa pratique professionnelle par des actions de veille et de formation continue.

- Environnement de travail

La consultante MANAVA CONSULTING propose un environnement sécurisé et adapté pour répondre aux besoins du bénéficiaire. Les exigences sanitaires sont parfaitement respectées.

- Intégrité

La consultante MANAVA CONSULTING est garante de la confidentialité des échanges écrits et oraux. Aucune information n'est divulguée, sauf accord écrit de la part du bénéficiaire. La consultante MANAVA CONSULTING agit dans un cadre strictement légal. Elle s'engage à ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Cette charte de déontologie du bilan de compétences est signée par la fondatrice de MANAVA CONSULTING, Johanne Boissy, occupant également les fonctions de responsable pédagogique.

Lyon, le 2 janvier 2026
Johanne Boissy

MANAVA CONSULTING
30 Rue de l'Est
69003 Lyon
RCS Lyon 892 128 281